



Compte rendu de la commission transports

réunie le 5 janvier 2012 à Froges

L'ordre du jour était consacré aux points suivants :

- information sur le fonctionnement du réseau, suite au changement d'exploitants opéré en septembre dernier, présentation des résultats de fréquentation.
- perspectives sur les évolutions à l'étude.

Principales remarques et questions de la commission :

Au-delà de la fréquentation globale des lignes, la commission souhaite connaître le **remplissage des bus**.

- A titre d'exemple sur la G10, la fréquentation globale de 217 montées à bord par jour tous motifs confondus (scolaires, domicile-travail, accès aux commerces etc...) correspond en moyenne à 5,17 passagers pour chacun des horaires. Le taux de remplissage des bus varie fortement en fonction des heures de la journée. Il convient de garder à l'esprit que la mise en œuvre de bus en heure creuse contribue à l'attractivité du transport et à son utilisation y compris aux heures de pointe. Le Grésivaudan n'a pas défini de seuil de fréquentation au-delà duquel le bilan d'une ligne doit être considéré comme satisfaisant. Elaborer un tel critère nécessiterait de prendre en compte, en plus du bilan environnemental, les bénéfices sociaux et économiques du système de transport (y compris trajets en correspondance avec les TER).

Une **adaptation** est sollicitée sur les horaires de la **ligne G11** : le décalage du retour utilisé par les collégiens vers Chapareillan (viser dans la mesure du possible 14H05 plutôt que 14H01).

Concernant les **lignes G12 et G13**, la commission demande si la **maison de repos de St-Vincent-de-Mercuze** pourra être desservie.

La commission rappelle la déconnexion entre le **développement du logement à Tencin** et les réductions d'offre opérées sur le réseau Transisère.

- Une **communication** spécifique « sera mesure » sera mise en œuvre par le Grésivaudan pour faire connaître aux nouveaux habitants les possibilités offertes par les réseaux de transport.

La commission demande à être **concertée** lors de l'élaboration du prochain plan de communication des transports du Grésivaudan.

Concernant la **ligne G50**, la commune de St-Ismier explique qu'un nouveau **programme de logement** est mis en œuvre dans le secteur de la Bâtie.

La question est posée de l'amélioration de la **circulation de la G61** au centre de Villard Bonnot où les croisements sont difficiles.

- Améliorer cette situation nécessite des arbitrages sur le partage de la voirie et les places de stationnement mises en œuvre. Des actions semblent possibles sur certains secteurs (stade, lycée, secteur de Lancey).

Un **meilleur cadencement** est demandé sur cette même ligne.

- Au vu de la fréquentation enregistrée, un développement pourrait être étudié.

Des **réclamations** relatives à la qualité de service sont formulées :

- éviter les départs en avance à Norbert Ségard (ce qui pourra être réalisé grâce au Système d'Aide à l'Exploitation qui vient d'être mis en œuvre par le transporteur).
- intégrer dans les prochains appels d'offre des critères relatifs au nombre de boutons d'appel « arrêt demandé ».
- vérifier auprès du transporteur en charge de la G62 que les élèves à destination du collège de Goncelin possesseurs d'un PASS sont bien accueillis à bord par le conducteur à la Pierre et Tencin.

Concernant les **skibus**, la commission souhaite s'assurer que les voyageurs à la montée sont comptabilisés afin de prévoir le nombre de bus nécessaires à la redescente.

- C'est effectivement le cas. Des autocars sont rajoutés si nécessaire afin de transporter tous les passagers au retour (temps d'attente possible à l'embarquement en cas de mobilisation de moyens non prévus). Il est par ailleurs important que des moyens soient déployés par les stations pour permettre aux bus d'accéder l'arrêt prévu pour la prise en charge.

Concernant les **évolutions prévues** :

- La commune de **Revel** précise que sa demande d'utiliser les trajets à vide du véhicule en provenance de la vallée et qui effectue la desserte des écoles portait uniquement sur **l'horaire du matin**. Le projet proposé sera donc revu dans ce sens.

- La commune de **St-Mury** demande à bénéficier également de mise à l'horaire de trajets à vide vers la vallée. La commune rappelle également que l'organisation des dessertes scolaire devra être revue à la rentrée 2012 en lien avec la livraison de la nouvelle école.
 - Au vu du panorama des études proposées, la commune de **St-Martin d'Uriage** explique que l'hypothèse d'un prolongement des lignes Transisère vers le centre de Grenoble paraît peu crédible. En première étape et dans l'objectif d'améliorer les **liaisons terminales** vers les hameaux, un développement du TAD jusqu'à la gare de Gières est proposé.
 - La commission s'interroge sur la complémentarité entre le train et de nouvelles lignes de bus reliant Pontcharra à **Montmélian et Chambéry**.
- Les projets étudiés visent à développer les liens avec Laissaud, Alpespace, l'agglomération de Chambéry et le Médipôle.